

Syndicat SIT- 16, rue des Chaudronniers - CP 3287 - 1211 Genève 3
Syndicat SSP/VPOD section Genève - 6, Terreaux-du-Temple - 1201 Genève
AGEJE (Association genevoise des éducateurs-trices du jeune enfant) - 2, pl. de la Synagogue - 1203 Genève
ACIPEG (Association des cadres des institutions de la petite enfance) - CP 2012 - 1211 Genève 2
FGIPE (Fédération genevoise des institutions de la petite enfance) - 8 quai Cheval blanc -1227 Acacias

Pétition

Pour des institutions de la petite enfance de qualité

Ces dernières années, diverses motions déposées au Grand Conseil ont demandé une diminution des normes de qualité qui régissent les institutions de la petite enfance. Préoccupé-e-s par cette tendance qui aura d'importantes conséquences sur la qualité pédagogique de l'accueil des enfants au quotidien, les soussigné-e-s demandent au Grand Conseil et au Conseil d'Etat du canton de Genève :

-de garantir la qualité de l'accueil des enfants dans les institutions de la petite enfance,

- en maintenant les normes d'encadrement actuelles, en particulier un maximum de 10 enfants par adulte pour les groupes d'enfants de 3 ans et plus ;
- en garantissant une part prépondérante d'éducateurs-trices du jeune enfant niveau ES, formés au développement et à l'encadrement des enfants;
- en créant les conditions pour permettre au personnel non qualifié d'obtenir le CFC ASE pour compléter les équipes et assurer, à terme, un encadrement qualifié dans toutes les institutions ;
- en renforçant les dispositifs de formation professionnelle dans le domaine de la petite enfance ;
- en maintenant des locaux adéquats qui garantissent la sécurité physique des enfants et du personnel, ainsi que la norme actuelle de 3m² par enfant ;
- en renforçant les effectifs du Service d'évaluation des lieux de placement afin qu'il puisse assumer pleinement son mandat de surveillance et faire face ainsi à l'augmentation des places d'accueil;
- en mettant en place l'encadrement pédagogique nécessaire pour accueillir les enfants à besoins particuliers selon la nouvelle loi sur l'intégration;

-de créer des places d'accueil en suffisance pour répondre aux besoins de la population sans péjorer la qualité de l'accueil ;

-d'œuvrer en coordination avec tous les partenaires concernés pour anticiper l'évolution du champ de la petite enfance afin d'assurer un développement harmonieux des enfants accueillis,

- en mettant en fonction l'Observatoire cantonal de la petite enfance prévu par la loi.

Prénom	Nom	Adresse	Signature

Les pétitions sont à renvoyer ou déposer, même partiellement remplies, au plus tard le jeudi 9 juin 2011 à l'adresse suivante : SIT-CP 3287-1211 Genève 3.
Elles seront déposées à l'occasion de la journée pour l'égalité entre femmes et hommes du 14 juin 2011 à 13h30, lors d'un Rassemblement devant le Grand Conseil.

Consignes pour la pétition :

Photocopiez cette pétition lorsqu'elle est encore vierge.

Les signatures pour cette pétition sont récoltées auprès du personnel des institutions de la petite enfance lors des colloques et des pauses.

Les signatures pour cette pétition sont aussi récoltées auprès des usagers-ères, des comités et du public en général.

Tout le monde peut signer une pétition (avec ou sans droit de vote, quel que soit l'origine ou le lieu de domicile).

Organisez un stand à la sortie de l'institution en informant au préalable le comité de l'institution ou la présidence de l'association (petite table, stylos, panneau).

Renvoyez les feuilles de signatures au fur et à mesure et même partiellement remplies à l'adresse indiquée au verso en courrier A. Feuilles à renvoyer au plus tard le 9 juin 2011 pour que nous puissions les décompter avant de les déposer.

Cette pétition est soutenue par les organisations du personnel et des employeurs.

Cette pétition sera déposée le 14 juin 2011 à l'occasion de la journée d'actions et de revendications pour l'égalité entre femmes et hommes dans les faits. C'est une journée organisée au plan suisse et genevois. Consultez le site : www.14juin2011-ge.ch pour en savoir plus.

Nous organisons un Rassemblement le 14 juin 2011 à 13h30 devant le Grand Conseil (Rue de l'Hôtel-de-Ville 2) pour déposer la pétition. Portez du violet-fuchsia et amenez vos panneaux et banderoles. Nous convierons la presse. Nous vous attendons en nombre !

